

**Fiche de renseignements** : Elle est à compléter. Chaque élève doit être assuré en responsabilité civile et en garantie individuelle accidents (nécessaire pour les activités extérieures : piscine, classe de neige, sorties...). L'école a souscrit un contrat collectif pour tous les élèves auprès de la Mutuelle St Christophe pour ce qui concerne l'individuelle accident. La responsabilité civile est votre propre assurance.

**Calendrier scolaire et vacances** : Rentrée des enseignants : 30 et 31 août

Rentrée des élèves : Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020

Vacances de Toussaint : du vendredi 16 octobre 2019 au soir au lundi 2 novembre 2020 au matin.

Vacances de Noël : du vendredi 18 décembre 2020 au soir au lundi 4 janvier 2021 au matin.

Vacances d'hiver : du vendredi 19 février 2021 au soir au lundi 8 mars 2021 au matin.

Vacances de printemps : du vendredi 23 avril 2021 au soir au lundi 10 mai 2021 au matin.

Vacances d'été : mardi 6 juillet 2021 au soir.

**Rencontre avec les enseignants** : Les enseignants sont à votre disposition le soir après la classe, **sur rendez-vous**. Des réunions d'informations seront organisées en début d'année dans les classes ainsi que des réunions tripartites.

**APEL** : L'Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre assure le lien entre les parents et l'équipe pédagogique. Elle propose des animations diverses. Pour financer des sorties et du matériel pédagogiques. Elle organise des réunions afin de présenter ses activités, surtout lors de **l'Assemblée Générale**. Une cotisation facultative apparaît sur la scolarité (pour l'aîné), merci de signaler s'il est scolarisé dans le 2<sup>nd</sup> degré privé).

**L'APEL recherche des bénévoles** pour renouveler son bureau et aider aux activités de l'année.

Facebook : APEL Notre Dame Des Grâces Pluguffan



Ecole Notre Dame Des Grâces

25 route de Guengat

29700 Pluguffan

Tel : 02 98 94 04 33

Mail : [eco29.nd-graces.plugin@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco29.nd-graces.plugin@enseignement-catholique.bzh)

site : <http://www.ecolenotredame-plugin.com/>

## L'équipe éducative : Enseignants et organisation des classes

**PS1 /PS2:** Mme Le Burel Rachel

**MS :** Mme Parisse Anne

**GS :** Mme Gayrard Bénédicte

**CP :** Mme Ronarc'h Marine

**CE1 :** Mme Kerdranvat Chantal

**CE2 :** Mme Aubron Delphine

**CM1 :** Mme Gaëlle Le Loupp

**CM2 :** M Calvez Gilles et (décharge de direction pas encore nommée)

**DA :** Poste du **Dispositif d'Adaptation** attaché à l'établissement :  
Pas encore nommé

### Personnel OGEC :

Directeur : M Calvez Gilles

Comptable : Marianne Massot-Pellet

Aides maternelles, agents de service cantine, surveillance, ménage :

Dany Moysan, Chantal Noret, Valérie Le Gars, Patricia Bihan, Alexia De Luca

Auxiliaires de Vie Scolaire : Karine Fauconnier, Yvonne Le Moan, Anaïs Le Saux

Une aide maternelle est en cours de recrutement.

### Horaires et aménagement de la semaine :

Nous fonctionnons selon le calendrier de la semaine de 4 jours de 8h45 à 12h00 le matin et de 13h30 à 16h30 l'après-midi. Un accueil de loisirs est proposé par l'ULAMIR le mercredi matin : renseignements à la maison de l'enfance (02 98 94 32 12) ou à l'Ulamir (02 98 91 14 21).

**Accueil/Garderie :** La garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h35. Le soir, de 16h40 à 19h00 avec goûter et étude.

Tarifs : garderie du matin : 1,50 €/jour, goûter+ garderie ou étude du soir : 2,50€/jour. Tout retard après 19h00 : 1,00€. Forfait : 35,00€

### Merci de respecter strictement ces horaires

**Le portail de l'école est fermé sur temps scolaire pour des raisons de sécurité. Sonnette et numéro de téléphone à l'entrée.**

L'école est ouverte à 8h35 le matin, l'entrée des élèves se faisant par le portail. **Tout enfant déposé au portail reste sous la responsabilité des parents avant 8h35** sauf si vous utilisez le service de garderie. Dans ce cas, merci de confier votre enfant à la garderie. L'accueil se fait en maternelle à partir de **8h45** dans les classes. En primaire, les élèves débutent la classe à 8h45. Le midi, tout enfant non récupéré à 12h15 est inscrit à la cantine. Vous pouvez déposer votre enfant à partir de 13h15 en maternelle.

**Cantine :** Les élèves déjeunent dans les locaux de la maternelle. Les repas sont préparés et livrés en liaison chaude par le Restaurant municipal. Les inscriptions à la cantine doivent se faire une semaine à l'avance. Pour les maternelles, les inscriptions à la cantine seront affichées dans le couloir à l'entrée de la classe. Le total des repas est facturé chaque mois, au prix de 3,25 €. **Un élève est compté inscrit au premier jour d'absence car le repas est commandé.**

**Frais de scolarité :** Il s'agit de la participation des familles pour le fonctionnement de l'école (immobilier : travaux d'entretien ou de rénovation des locaux, charges du personnel) pour 10 mois: 27,00 € /mois.

**Le système de prélèvement est à privilégier** (en faisant parvenir un iban complet au secrétariat)

**Réductions :** des réductions s'appliquent selon les conditions suivantes : sur la **scolarité** : 50% pour le 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille, gratuité à partir du 4<sup>ème</sup>. Sur la **restauration**: 2,30 pour le 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille.

**Catéchèse :** Dans notre emploi du temps, du fait de notre spécificité d'école catholique, une heure hebdomadaire est consacrée à la culture religieuse. La paroisse propose la catéchèse sur inscription. A l'école, les enfants participent à des célébrations ou temps forts. En paroisse des messes des familles ou des temps de préparation aux sacrements sont proposés. Des précisions vous seront données ultérieurement.